

Medium.com, mercredi 10 mars 2021

Sondages : vers une plus grande transparence en 2022 ?

Jean-Pierre Sueur, sénateur socialiste du Loiret, est à l'origine de la loi encadrant la publication des sondages d'intentions de vote. Il l'a améliorée, avant les élections de 2021 et 2022.



Jean-Pierre Sueur, tel qu'il se présente sur son compte Twitter

L'ancien secrétaire d'État et actuel sénateur socialiste, Jean-Pierre Sueur, est à l'origine d'une réforme pour rendre les sondages sur les élections plus transparents, mais dont le grand public a peu entendu parler.

Elle pourrait pourtant changer leur appréciation, voire l'impact de ces sondages auprès des électeurs. NSPPolls profite des avancées permises par cette loi pour [proposer une compilation de sondages publiés, et les remettre en contexte.](#)